

SAINT PAL DE SENOUIRE
CONSEIL MUNICIPAL
14 août 2020

Transport scolaire

La Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, organisatrice des ramassages scolaires pour les établissements de La Chaise Dieu, a souhaité l'harmonisation des tarifs. En conséquence elle a décidé de facturer directement aux familles. Pour les enfants de St Pal de Senouire, le Conseil Municipal a souhaité maintenir l'aide apportée aux familles. En conséquence le CCAS prendra à sa charge le remboursement des frais de transport scolaire sur présentation des factures acquittées.

Le Conseil Municipal réaffirme sa volonté d'aider les enfants et leurs familles. Il déplore ensuite la décision de l'Agglomération du Puy en Velay qui, au contraire, ne montre guère de soutien aux services vitaux dans le milieu rural. Pour cette rentrée l'inscription annuelle s'élève à 90 Euros par enfant du primaire.

Demande d'acquisition Piot au Bourg

Après délibération le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à une demande d'acquisition d'une parcelle au bourg pour préserver l'entourage de la salle des fêtes. De plus le terrain est lié à une location. (1 abstention 9 contre)

Adhésion aux Communes Forestières

Lecture faite de la lettre présentant l'adhésion aux Communes Forestières, après délibération le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite. (1 pour 9 contre)

DETR

Le dossier Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 est présenté et commenté par Alain Fouillit. Le Conseil Municipal décidera des projets à présenter à la prochaine réunion.

Repas des Aînés

La date retenue est le 18 octobre 2020 sous réserve de l'évolution favorable de l'épidémie de COVID19.

Location salle des fêtes

En l'absence pour raison de santé de Catherine Pierrot, Gilles Vessayre et Virginie Comte Perraud prennent en charge la gestion de la salle des fêtes.

Voirie

Un enrochement entre Clersanges et Pissis est réalisé.

La voie de Valiop à la VC12 n'apparaît pas sur le plan cadastral. Une révision est envisagée.

Travaux Combres

Alain Fouillit présente les travaux réalisés à Combres (propriétés Farget et Missonnier). Le réseau d'eau pluviale et un branchement assainissement ont été rénovés par l'employé communal et l'entreprise Quissac. Des servitudes ont été signées par les habitants concernés.

Incidents et incivilités

Les incidents au cours d'une soirée familiale à la salle des fêtes sont relatés par Alain Fouillit et Gilles Vessayre. Toutes les dégradations ont été réparées par les familles (tuiles remplacées, boîte à lettres, table d'extérieur). Les jeunes ont été vigoureusement réprimandés.

Communauté de Communes des Rives du Haut Allier

Ayant accepté ces charges sont désignés comme délégués de la commune à l'unanimité :

CLECT : Titulaire Claude Tisseur Suppléant Gilles Vessayre

SICTOM : Titulaire Gilles Vessayre Suppléant William Malfant

SMAT Haut Allier : Titulaire Gilles Vessayre Suppléant Claude Tisseur

IMPOTS : Virginie Comte Perraud / Jean Marc Roux

Village de Clersanges

Réunion de village en présence des représentants de 9 familles et de Claude Tisseur 1^{er} adjoint.

Les habitants du village de Clersanges souhaitent une rénovation de leur petit patrimoine : fontaines, entourage des poubelles, aménagement du ruisseau (retenue), goudronnage des chemins d'accès aux maisons, nettoyage des chemins et des espaces.

Le Conseil Municipal délibère et rappelle les coupes de bois de la section. Il est décidé de faire chiffrer les projets et de statuer à la prochaine réunion.

Biens de section ne relevant pas du régime forestier

Lecture faite des parcelles mises à l'étude par l'ONF, le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite.

Demande subvention

Après délibération le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite (4 abstentions 6 contre) à une demande de subvention de l'association casadéenne Ensemble c'est tout.

Départ de Frère Jean Théophile responsable religieux du secteur.

Cérémonies cordiales

A l'occasion des 100 ans de Mme Lienard de Molimard, la Municipalité a remis à son fils quelques livres pour les lui transmettre avec tous les vœux du Conseil Municipal.

Pour la confection des masques par Justine Planchon de Serres un chèque cadeau est remis à la couturière bénévole et dévouée.